



**UNITED NATIONS  
DEVELOPMENT GROUP**



*Au service  
des peuples  
et des nations*











## **Rapport financier annuel consolidé du Fonds National de Stabilisation Economique et Sociale au Mali**

Rapport de l'Agent Administratif  
pour la période du 1 janvier - 31 décembre 2016

**Le Bureau des fonds multipartenaires (Bureau FMP)**  
Bureau de Management  
Programme des Nations Unies pour le Développement  
<http://mptf.undp.org>

31 mai 2017

## ENTITÉS NATIONALES PARTICIPANTES

	Ministère de l'Économie et des Finances
	Ministère de l'Éducation Nationale
	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
	Ministère du Développement Rural
	Ministère de la Sécurité
	Ministère de la Justice
	Ministère de l'Administration Territoriale
	Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique
	Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement
 <small>Empowered lives. Resilient nations.</small>	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

## Contributeurs



Royaume du Danemark



Espagne



Royaume des Pays-Bas

## Définitions

**Allocation :** Montant approuvé par le Comité de pilotage du Fonds.

**Bailleurs de fonds :** Les parties qui apportent les moyens financiers pour la mise en œuvre des programmes arrêtés.

**Budget total approuvé :** Ceci représente le montant cumulé des allocations approuvées par le Comité de pilotage.

**Clôture financière:** Un appui est considéré comme étant fermé financièrement clôturé lorsque suite à la clôture opérationnelle, toutes les obligations financières ont été réglées, et qu'aucune autre charge financière ne peut être effectuée.

**Clôture opérationnelle:** Un appui est considéré comme étant opérationnellement clôturé lorsque l'ensemble des activités programmatiques pour lesquelles la ou les organisations participantes ont reçu des fonds ont été achevées.

**Contributions des bailleurs :** Les sommes versées par les bailleurs par l'entremise de l'Agent administratif.

**Coûts directs :** Les coûts qui peuvent être tracés ou identifiés comme faisant partie du coût de l'exécution du Fonds fiduciaire.

**Coûts indirects :** Un coût général qui ne peut pas être directement lié à un programme particulier ou à une activité particulière des Organisations participantes. La politique du GNUD prévoit un taux fixe de coûts indirects égal à 7% des coûts programmables.

**Date de commencement du projet :** Date de transfert du premier versement du Fonds à une entité nationale.

**Décaissement du projet :** Le montant versé à un vendeur ou d'une entité pour les biens reçus, travail accompli, et/ ou les services rendus (n'inclut pas les engagements non réglés).

**Dépenses de projet :** La somme des dépenses déclarées par l'ensemble des entités nationales au titre d'un fonds, indépendamment de la méthode de comptabilité utilisée par chaque organisation participante pour l'information des donateurs.

**Dépôt de contributeur :** Dépôt en espèces reçu d'un contributeur par le Bureau des fonds multipartenaires pour le fonds, conformément à un accord administratif type signé.

**Engagement de contributeur :** Le(s) montant(s) qu'un donateur s'est engagé à verser à un fonds aux termes d'un accord administratif type signé avec le Bureau des fonds multipartenaires du PNUD (Bureau des fonds multipartenaires), en sa qualité d'Agent administratif. Un engagement peut être payé ou en attente de paiement.

**Montant net financé :** Montant transféré à une entité nationale moins tout remboursement versé au Bureau des fonds multipartenaires par une entité nationale.

**Taux d'exécution :** Le pourcentage des fonds qui ont été utilisés, calculé en comparant les dépenses déclarées par une entité nationale au « montant net financé ».

**Total du budget approuvé :** Montant approuvé par le Comité de pilotage.

## Sommaire financier

Ce chapitre présente les données financières et l'analyse du Fonds National de Stabilisation Économique et Sociale au Mali. Ce rapport financier consolidé couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016 et fournit des données financières sur les progrès accomplis des appuis financés par le Fonds National de Stabilisation Économique et Sociale au Mali. Les informations financières relatives à ce fonds sont également disponibles sur le portail du Bureau des fonds multipartenaires (GATEWAY) à l'adresse suivante : <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/3ML10>.

### 1.1 Sources, utilisations, et le solde des fonds

Au 31 décembre 2016, trois contributeurs ont déposé 42.75 millions de dollars américains et 20.724 millions de dollars américains d'intérêts ont été perçus, ce qui porte le montant cumulé des fonds à 42.77 millions de dollars américains. Le Tableau 1.1 donne un aperçu financier de l'ensemble des sources des fonds, des utilisations et le solde des fonds jusqu'au 31 décembre 2016.

Au 31 décembre 2016, 41.48 millions de dollars américains ont été transférés au gouvernement malien. Les frais de l'Agent administratif ont été facturés au taux approuvé de un pourcent (1%) des dépôts et s'élèvent à 427.474 millions de dollars américains.

**Tableau 1.1 : Aperçu financier au 31 décembre 2016 (en dollars américains)\***

	Annuel 2015	Annuel 2016	Total
<b>Sources des fonds</b>			
Contributions brutes	-	-	42,747,427
Revenu d'intérêts et de placements perçus par le fonds	2,536	3,612	20,724
Revenu des intérêts reçus des Organisations participantes	-	-	-
Remboursements versés par l'Agent administratif aux contributeurs	-	-	-
Solde du fonds transféré à un autre fonds	-	-	-
Autres revenus	-	-	-
<b>Total : Sources des fonds</b>	<b>2,536</b>	<b>3,612</b>	<b>42,768,151</b>
<b>Utilisation des fonds</b>			
Transfert aux Organisations participantes	-	-	41,477,683
Remboursements reçus des Organisations participantes	-	-	-
<b>Montant net financé aux Organisations participantes</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>41,477,683</b>
Frais de l'Agent administratif	-	-	427,474
Coûts directs (Comité de pilotage, Secrétariat,...etc.)	-	-	741,491
Frais bancaires	21	20	364
Autres dépenses	-	-	-
<b>Total : Utilisation des fonds</b>	<b>21</b>	<b>20</b>	<b>42,647,011</b>
<b>Variation du solde de trésorerie auprès de l'Agent administratif</b>	<b>2,515</b>	<b>3,592</b>	<b>121,139</b>
Solde des fonds en début d'exercice (1 <sup>er</sup> janvier)	115,032	117,548	-
<b>Solde des fonds en fin d'exercice (31 décembre)</b>	<b>117,548</b>	<b>121,139</b>	<b>121,139</b>
Montant net financé aux Organisations participantes	-	-	41,477,683
Dépenses des Organisations participantes	-	892,267	39,523,629
<b>Solde des fonds auprès des Organisations participantes</b>			<b>1,954,053</b>

\* Le total et les sous-totaux peuvent être différents de la somme des données en raison des arrondissements. Cela s'applique à l'ensemble des

## 1.2 Les contributions des bailleurs de fonds

Le Fonds National de Stabilisation Économique et Sociale au Mali est financé par trois bailleurs de fonds qui ont signé l'Arrangement administratif standard (SAA), à savoir le Danemark, l'Espagne et les Pays-Bas. En 2016, aucune contribution n'a été versée sur le Fonds. Le **Tableau 1.2** fournit des informations sur les contributions versées par l'ensemble des contributeurs au fonds au 31 décembre 2016. Au total, la plus grande contribution au Fonds National de Stabilisation Économique et Sociale au Mali a été faite par les Pays-Bas (32.3 millions de dollars américains), suivie de l'Espagne (6.9 millions de dollars américains), puis du Danemark (3.6 millions de dollars américains).

**Tableau 1.2 : Contributions des bailleurs de fonds au 31 décembre 2016 (en dollars américains)**

Contributions	Années précédentes jusqu'au 31 décembre 2015	Année en cours janvier à décembre 2016	Total
Danemark	3, 644,647	-	3, 644,647
Espagne	6, 853,500	-	6, 853,500
Pays-Bas	32, 249,280	-	32, 249,280
<b>Grand Total</b>	<b>42, 747,427</b>	<b>-</b>	<b>42, 747,427</b>

## 1.3 Intérêts perçus

Outre les contributions des donateurs, le Fonds National de Stabilisation Économique et Sociale au Mali reçoit également des fonds d'intérêts perçus sur le revenu. Les intérêts sont perçus de deux manières : (a) sur le solde des fonds détenus par l'Agent administratif (les « revenus d'intérêts des fonds ») ; et (b) sur le solde des fonds détenus par les Organisations participantes (les « revenus d'intérêts des Organisations ») lorsque leurs règlements financiers et règles de gestion financières autorisent le reversement d'intérêt à l'Agent administratif. Au 31 décembre 2016, les revenus d'intérêts s'élèvent à 20.724 milliers de dollars, et le solde des fonds détenus par les Organisations participantes n'a manifesté aucun intérêt (**Tableau 1.3**).

**Tableau 1.3 : Revenu d'intérêts et de placements perçus, au 31 décembre 2016 (en dollars américains)**

Contributions	Années précédentes jusqu'au 31 décembre 2015	Année en cours janvier à décembre 2016	Total
<b>Agent administratif</b>			
Revenu d'intérêts et de placements perçus	17,112	3,612	20,724
<b>Total : intérêts perçus par le fonds</b>	<b>17,112</b>	<b>3,612</b>	<b>20,724</b>
<b>Organisation participante</b>			
<b>Total : intérêts perçus par les organisations</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Grand Total</b>	<b>17,112</b>	<b>3,612</b>	<b>20,724</b>

## 1.4 Transferts de fonds et dépenses

Comme l'indique le **Tableau 1.4** ci-dessous, le montant net total des transferts s'élève à \$41,48M au 31 décembre 2016 et le montant des dépenses déclarées par les Ministères en 2016 s'élève à \$39.52. Ceci correspond à un taux global d'exécution des dépenses du fonds de 95.29 %.

Toutes les dépenses finales déclarées au titre de l'année 2016 ont été communiquées par le Ministère de l'Économie et des Finances du Mali. Celles-ci ont été consolidées par le Bureau des fonds multipartenaires.

**Tableau 1.4 : Montant net financé, dépenses déclarées et taux d'exécution financier par secteur et Ministère, au 31 décembre 2016 (en dollars américains)**

Secteur prioritaire d'intervention		Transferts 2015	Transferts 2015	Montant total net finance (cumulatif)	Dépenses totales (cumulatif)	Taux d'exécution (%)
*No. d'appui	Ministères					
<b>Agriculture</b>						
86423	Ministère du Développement Rural	-	-	2.546.478	2.546.478	100
90968	Ministère du Développement Rural	-	-	2.617.195	2.555.806	97.65
<b>Sous-total Agriculture</b>		-	-	<b>5.163.673</b>	<b>5.102.284</b>	
<b>Éducation</b>						
86400	Ministère de l'Éducation Nationale	-	-	9.549.293	9.549.293	100
90133	Ministère de l'Éducation Nationale	-	-	4.663.652	4.148.811	88.96
<b>Sous-total Education</b>		-	-	<b>14.212.945</b>	<b>13.698.104</b>	
<b>Santé</b>						
88364	Ministère de la Santé et de l'Hygiène	-	-	3.855.262	3.855.262	100
90134	Ministère de la Santé et de l'Hygiène	-	-	14.710.495	14.412.742	97.98
<b>Sous-total Santé</b>		-	-	<b>18.565.757</b>	<b>18.268.004</b>	
<b>Réhabilitation</b>						
88480	Ministère de la Sécurité	-	-	1.034.539	571 926	55.28
88481	Ministère du Développement Rural	-	-	775.617	775.617	100
88482	Ministère de la Justice	-	-	896.736	785 073	87.55
88494	Ministère de l'Administration Territoriale	-	-	342.336	198 903	58.10
88496	Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement	-	-	205.800	123.718	60.12
88502	Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique	-	-	280.280	0	0
<b>Sous-total Rehabilitation</b>		-	-	<b>3.535.308</b>	<b>2.455.237</b>	
<b>Grand Total</b>		-	-	<b>41.477.683</b>	<b>39 523 630</b>	<b>95.29</b>

\* Le total et les sous-totaux peuvent être différents de la somme des données en raison des arrondissements. Cela s'applique à l'ensemble des chiffres du présent rapport.

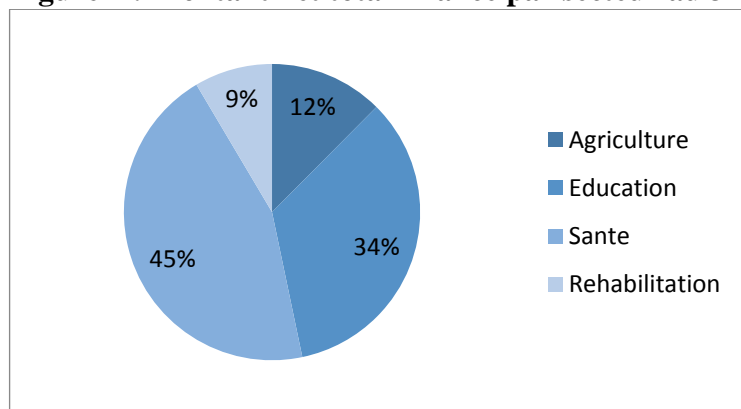
Le **Tableau 1.4.1** donne le montant net financé par domaine, projet et Organisation participante. Les financements canalisés à travers le Fonds National de Stabilisation Économique et Sociale au Mali ont été effectués dans le cadre de quatre domaines prioritaires d'intervention: le domaine de l'agriculture, de l'éducation, de la santé et de la réhabilitation.

**Tableau 1.4.1: Montant net financé par domaine, projet et Organisation participante (en dollars américains)**

Domaine / Projet		Ministères	Montant approuvé	Montant net financé	Dépense	Taux d'exécution %
<b>Agriculture</b>						
00090968	Agriculture 2014: Mali FNSSE	Ministère du Développement Rural	2, 617,195	2, 617,195	2, 555,806	97.65
00086423	Agriculture	Ministère du Développement Rural	2, 546,478	2, 546,478	2, 546,478	100.00
<b>Agriculture: Total</b>			<b>5, 163,673</b>	<b>5, 163,673</b>	<b>5, 102,284</b>	<b>98.81</b>
<b>Education</b>						
00090133	Education 2014 - Mali FNSSE	Ministère de l'Éducation Nationale	4,663,652	4,663,652	4,148,811	88.96
00086400	Education	Ministère de l'Éducation Nationale	9,549,293	9,549,293	9,549,293	100.00
<b>Education: Total</b>			<b>14,212,945</b>	<b>14,212,945</b>	<b>13,698,104</b>	<b>96.38</b>
<b>Sante</b>						
00090134	Sante 2014: Mali FNSSE	Ministère de la Santé et de l'Hygiène	14,710,495	14,710,495	14,412,743	97.98
00088364	Sante	Ministère de la Santé et de l'Hygiène	3,855,262	3,855,262	3,855,262	100.00
<b>Sante : Total</b>			<b>18,565,757</b>	<b>18,565,757</b>	<b>18,268,005</b>	<b>98.40</b>
<b>Réhabilitation</b>						
00088480	Sécurité	Ministère de la Sécurité	1,034,539	1,034,539	571,926	55.28
00088482	Justice: Appui pour le Secteur	Ministère de la Justice	896,736	896,736	785,073	87.55
00088494	Administration générale et Col	Ministère de l'Administration Territoriale	342,336	342,336	198,903	58.10
00088496	Environnement et Assainissement	Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement	205,800	205,800	123,718	60.12
00088502	Energie et hydraulique	Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique	280,280	280,280		0
00088481	Développement rural	Ministère du Développement Rural	775,617	775,617	775,617	100.00
<b>Réhabilitation : Total</b>			<b>3,535,308</b>	<b>3,535,308</b>	<b>2,455,237</b>	<b>69.45</b>
<b>Grand Total</b>			<b>41,477,683</b>	<b>41,477,683</b>	<b>39,523,629</b>	<b>95.29</b>



**Figure 1 : Montant net total financé par secteur au 31 décembre 2016 (en pourcentage)**



La **Figure 1** ci-haut démontre que la santé est le secteur avec le plus haut montant net financé au 31 décembre 2016, avec 45 % des transferts.

#### 4.7 Dépenses par catégories

Les dépenses du Fonds se font en fonction des catégories en vigueur au Mali suivant la nomenclature de la Loi des finances et du budget national. Les données ci-dessous ont été consolidées sur la base des rapports des ministères sectoriels fournis au Secrétariat technique en 2016 \*.

**Tableau 4.7.2: Dépenses par catégorie au 31 décembre 2016 (en dollars américains)**

Catégories	Dépenses Année 2015	Dépenses Année 2016	Dépenses Totales (cumulatif)	Taux d'exécution (%)
[3-621-18] Alimentation des cantines scolaires	-	-	4.972.123	12.87
[3 621 30]Matériel didactique	-	-	120.346	0.31
[3 621 31] Appui en matériels à l'enseignement fondamental.	-	-	3.725.648	9.64
[3-621-35]Appui en matériels à l'enseignement fondamental (ADARS)	-	-	3.584.877	9.28
[2 617 18] Formation continue des enseignants	-	-	549.114	1.42
[5-234-10] Dépenses en investissement	-	-	1.918.071	4.97
[4-632-17] Subvention intrants	-	-	5.017.463	12.99
Evaluation	-	-	84.821	0.22
[2-619-96] Personnel Santé Collectivité	-	-	2.888.793	7.48
[3-629-20] Achat de médicaments	-	-	4.077.612	10.56
[3-629-21] Achat de vaccins	-	-	6.848.411	17.73
[3- 629- 76] Autres dépenses de matériel.	-	-	299.506	0.78

[4- 631-21] Subvention aux organismes publics (Programme Palu)	-	-	12.673	0.03
[3-669-40] Épidémies et Catastrophes	-	--	875.260	2.27
[4- 631-23] Subvention aux organismes publics (Lutte contre les maladies)	-	-	640.372	1.66
[3-628-10] Indemnité de déplacement	-	-	249.586	0.65
[2-617-10] Dépenses de formation	-	-	880.582	2.28
[3-621-23] Fourniture technique (Pétrole PEV)	-	-	342.096	0.89
[4- 649-15] Lutte conte Palu, malnutrition, promotion de l'hygiène	-	-	433.989	1.12
[5-231-10] Travaux et constructions	-	-	894.191	2.31
[5-629-11] Dépenses liées à l'Investissement	-	-	215.831	0.56
Autres			892,266	2.26
<b>Total</b>	-	-	<b>39,523,629</b>	100%

\* L'équivalent des dépenses en Francs CFA est disponible auprès du Secrétariat Technique.

## Recouvrements des coûts

Les politiques de recouvrement des coûts du fonds sont déterminées par les dispositions applicables du document de projet du Fonds, du MOU conclu entre l'Agent administratif et les Organisations participantes, du protocole d'accord signé avec le gouvernement et des accords administratifs types conclus entre l'Agent administratif et le contributeur, sur la base de taux approuvés par le GNUD. Les politiques en place, au 31 décembre 2016, étaient les suivantes :

Frais de l'Agent administratif : des frais de 1% sont facturés lors du dépôt du contributeur et couvrent les services fournis au titre de ladite contribution pour toute la durée du fonds. Au cours de la période de référence, aucuns frais n'ont été déduits au titre des frais de l'Agent administratif. Au total, au 31 décembre 2016, 427,474 milliers de dollars américains ont été facturés au titre des frais de l'Agent administratif.

Coûts indirects des Organisations participantes: les Organisations participantes peuvent facturer des coûts indirects de 7%. Au cours de la période de référence aucuns montants n'ont été déduits au titre des coûts indirects par le gouvernement malien.

Coûts directs : le mécanisme de gouvernance du Fonds peut approuver une allocation au profit d'une Organisation participante pour couvrir les coûts liés aux services de secrétariat et aux tâches de coordination générale, ainsi que les évaluations au niveau du fonds. Ces allocations sont désignées « coûts directs ». Sur un total de 366,227 milliers de dollars américains affectés au budget du Secrétariat, 350,779 milliers de dollars américains ont été dépensés soit 96%.

## Transparence et responsabilité

La transparence dans la gestion du Fonds incombe en premier lieu au Comité de Pilotage dans lequel siège l'ensemble des parties prenantes. Le MEFB, en tant que Président de ce Comité et entité nationale de coordination, s'assure que l'ensemble des informations est communiquée de manière régulière. Le Comité a l'autorité de demander aux Ministères sectoriels tout complément d'information et de décider de toute modification du cadre programmatique lorsque cela s'avère nécessaire. Le Comité de Pilotage a également commandité le recrutement de tierces parties pour les activités de suivi et évaluation et l'audit externe des comptes. Ce contrôle indépendant permet d'améliorer la transparence dans la mise en œuvre des activités. Les services financiers des Ministères informent également de façon régulière le Secrétariat Technique sur les processus de passation des marchés en cours. Ce dernier s'il le juge nécessaire peut s'adjoindre des experts des PTFs pour avis.

Le Bureau MPTF continue à fournir des informations sur GATEWAY (<http://mptf.undp.org>) – une plateforme départage des connaissances offrant en temps réel les données - l'information financière du système de comptabilité MPTF des contributions des bailleurs, budgets des programmes et les transferts aux Organisations participantes des Nations Unies. Tous les rapports narratifs sont publiés sur le site MPTF GATEWAY, avec des outils et des tableaux d'affichage des données financières et programmatiques. Il est conçu pour fournir de façon transparente et responsable des services de gestion de fonds pour renforcer la cohérence, l'efficacité et l'efficience. En outre, le Fonds National de Stabilisation Économique et Sociale du Mali offre également un site Web (<http://mptf.undp.org/factsheet/fund/3ML10>), avec une mise à jour des informations sur les activités du Fonds.